



## Signalisation bretonne : la vérité !

Le 17 novembre 2005 et le 10 février 2007, l'AOSB (*Association de Protestation contre la Signalisation Bilingue*), a réuni une dizaine d'individus pour masquer, à l'aide de rubans adhésifs, le breton de nouveaux panneaux de signalisation départementale.

### Qui se cache derrière cette mystérieuse association opposée au breton ?

- **Les maires de 11 communes (qui ne seraient plus que 7 à l'heure actuelle) initialement opposés aux panneaux en breton ont apparemment été abusés par une mouvance nationaliste et souverainiste** siégeant à Paris. Nous apprenons sans surprise qu'une certaine Mme Françoise Morvan, autoproclamée "linguiste", "universitaire" et "historienne" s'est faite porte-parole de l'AOSB, présidée par M. Joseph Orhan, ancien maire de Monteneuf. En réalité, cette dernière se révèle liée aux associations cocardières françaises comme la *Libre Pensée* et les courants *lambertistes et trotskystes* infiltrés dans diverses organisations politiques et associations (même "culturelles" bretonnes, cf. *l'Union des Sociétés Bretonnes d'Ile-de-France* !). Ces adeptes se sont souvent illustrés par leurs **actions violentes** lors de manifestations contre ceux qui refusent de proférer leur pensée unique. Un rapport des Renseignements Généraux, rendu public en 2000, démontre **l'entrisme pratiqué par ces individus dans de nombreux mouvements politiques et syndicaux. Ils tentent d'y transmettre leur haine de toute revendication tendant à promouvoir des droits politiques, culturels et linguistiques au sein du territoire de l'Etat français.** A travers un discours axé sur la laïcité et l'unicité de la République, agitant l'épouvantail de la balkanisation de l'Europe, ils avancent masqués pour promouvoir semble-t-il "un état, un peuple, une langue, une pensée, un pouvoir" renvoyant ainsi à un slogan de triste mémoire.
- La mystérieuse guilde contre le breton s'oppose ou entend défendre le gallo selon l'avis de ses protagonistes. En tout état de cause, on ressent un **communautarisme** résumé par « le pays gallo aux gallos », fort contradictoire. Le seul élément de clarté dans cette affaire : la défense du gallo a toujours été le cadet de leurs soucis...

### Pourquoi des panneaux en breton ?

- Depuis plusieurs siècles, la Bretagne subit **un génocide culturel**. Pourtant, sa culture est encore vivante. **La langue bretonne n'a jamais cessé d'être parlée en Haute-Bretagne** même si ce n'est pas ou plus le territoire brittophone traditionnel. La société bretonne forme une entité en laquelle le breton trouve naturellement sa place dans l'ensemble de la Bretagne historique (5 départements, unité reconnue bizarrement par ces opposants au breton). Et cela est d'autant plus vrai en matière de toponymie !
- **Une grande partie des noms de lieux sont bretons et celtiques.** La **pratique du breton existe** aussi par le **réseau associatif** et par **les classes bilingues** breton / français qui se développent un peu plus tous les ans. Il existe des sites bilingues à Ploërmel, Josselin, Guégon, Mauron, Questembert, Redon ...
- La signalisation bilingue est réalisée pour permettre aux brittophones d'aujourd'hui et de demain de vivre dans un environnement linguistique bilingue minimum. **Que les locuteurs bretons puissent utiliser et voir les noms bretons des communes de toute la Bretagne est un droit légitime.** Est-il question de supprimer les noms français de tous les territoires où le français n'est pas la langue d'origine ?
- La **signalisation bilingue est largement approuvée par les habitants de l'Est du Morbihan.** L'enquête effectuée par les opposants eux-mêmes en apporte la preuve puisque seulement 12 communes sur 130 contactées ont émis des réserves. Le Conseil Général du Morbihan s'appuie sur les enquêtes réalisées par l'Office de la langue bretonne. **84 % des communes de l'Est du Morbihan ayant répondu considèrent que « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton. Elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons ».**
- Le **choix de cette signalétique est issu de travaux de linguistes, rigoureux et scientifiques.**
- Le breton est ajouté au fur et à mesure que les panneaux sont renouvelés. La taille des nouveaux panneaux comportant les deux langues n'est pas systématiquement plus importante. Pour une initiative nécessaire, le **coût est raisonnable** et l'argument touristique est une contrepartie.

### De la décision démocratique à l'acharnement d'une poignée d'opposants :

- **Barrer le nom breton de panneaux bilingues nouvellement installés par le Conseil Général est un acte étonnant de la part d'élus municipaux qui ne respectent pas une délibération votée à l'unanimité des conseillers généraux.** Cela est d'autant plus incompréhensible que cette mesure ne met en cause d'aucune manière le choix communal en matière linguistique puisque la signalisation en question ne concerne que les axes routiers relevant de la **compétence départementale**.
- **Le 17 novembre 2005, suite à l'opération médiatique de ces opposants à la signalétique bilingue, des détériorations ont été constatées sur des panneaux routiers aux abords de voies départementales en la commune de Réminiach.** La conspiration du silence en vigueur quant à ces dégradations de biens publics laisse transparaître une idée pour le moins particulière de l'égalité républicaine prônée par les ultras de l'une et indivisible ! Nous aurions aimé qu'ils soient aussi virulents que certains élus l'ont été à l'encontre d'un militant vannetais de *Stourm Ar Brezhoneg (SAB)*, condamné lourdement le 13 juin 2005 au TGI de Lorient pour avoir usé la couche superficielle de vernis réfléchissant d'onze panneaux directionnels monolingues, en les barbouillant.
- Ainsi, si les actions militantes sont sanctionnées, la **tentative criminelle de vouloir faire disparaître une langue ne semble pas être condamnable pour l'heure. Malgré cet état de fait et suite aux révélations publiques des opposants au breton, l'association Bemdez réclame qu'une enquête soit effectuée et que plainte soit déposée par le Conseil Général du Morbihan et la Direction Départementale de l'Équipement.**

Kevredigezh / Association **BEMDEZ**

🏠 Ti ar c'hevredigezhioù / Maison des associations

6 straed ar Govuerezh / 6 rue de la Tannerie

56 000 GWENED / VANNES – BREIZH / BRETAGNE – ☎ 06 11 51 43 15

<http://membres.lycos.fr/bemdez/>